



## Les associations déclarées par arrondissement

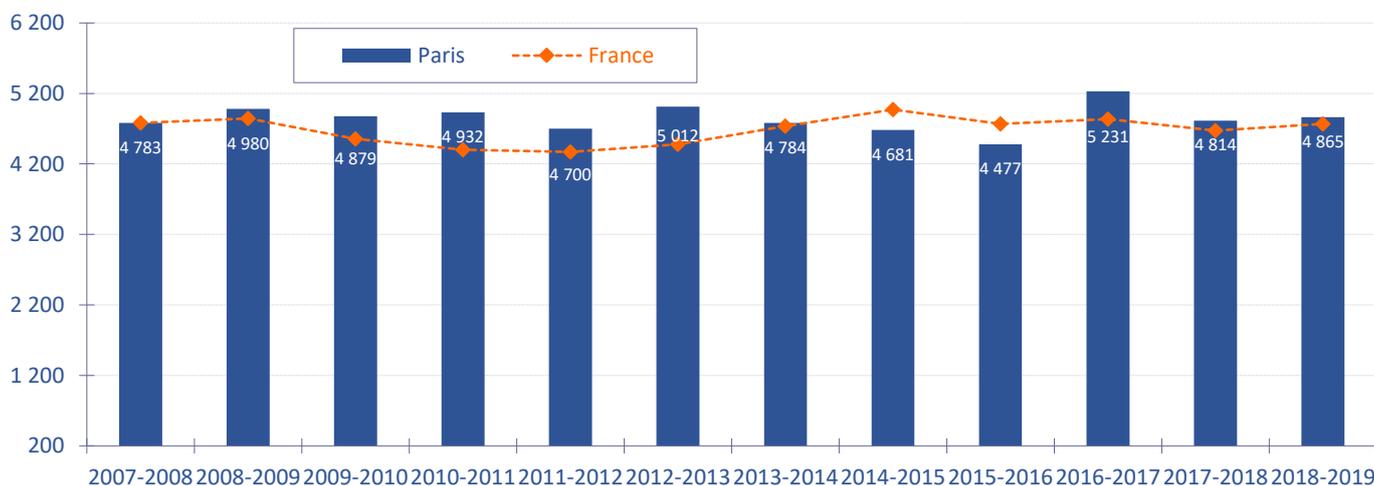
La déclaration officielle donne à une association la personnalité morale et la capacité juridique. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation », par courrier ou auprès de la préfecture de police. Ici, les associations ont une vocation locale, régionale, nationale ou internationale.

Le tableau montre la répartition des créations d'associations depuis dix ans, entre les arrondissements parisiens : trois d'entre eux, le 18<sup>ème</sup>, le 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> représentent ensemble le quart de toutes les créations.

Arrondissements	Répartition des créations	Arrondissements	Répartition des créations
1 <sup>er</sup>	1,6%	12 <sup>ème</sup>	5,2%
2 <sup>ème</sup>	1,8%	13 <sup>ème</sup>	6,8%
3 <sup>ème</sup>	2,6%	14 <sup>ème</sup>	5,3%
4 <sup>ème</sup>	1,9%	15 <sup>ème</sup>	7,1%
5 <sup>ème</sup>	3,6%	16 <sup>ème</sup>	3,9%
6 <sup>ème</sup>	2,8%	17 <sup>ème</sup>	5,9%
7 <sup>ème</sup>	2,8%	18 <sup>ème</sup>	8,8%
8 <sup>ème</sup>	3,8%	19 <sup>ème</sup>	7,2%
9 <sup>ème</sup>	3,8%	20 <sup>ème</sup>	7,9%
10 <sup>ème</sup>	5,4%	Non localisées	4,0%
11 <sup>ème</sup>	8,0%	Ensemble de Paris	100,0%

## Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis cinq années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2007-2008.

Le rythme des créations à Paris est différent de celui observé au plan national. Il se démarque notamment, ces dernières années, par un pic de créations en 2016-2017, après trois années de ralentissement continu et régulier.

## Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition à Paris (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	32,0	24,1
Sports	5,7	17,1
Loisirs	5,6	11,6
Social	6,0	7,8
Amicales - entraide	8,3	7,3
Education - formation	7,6	5,7
Economie	5,1	5,4
Santé	4,3	4,8
Environnement	3,0	4,2
Autres <sup>(1)</sup>	22,4	12,0
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « *bâtisseurs associatifs* », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Les créations sont proportionnellement plus nombreuses à Paris, dans la culture et dans l'éducation - formation.

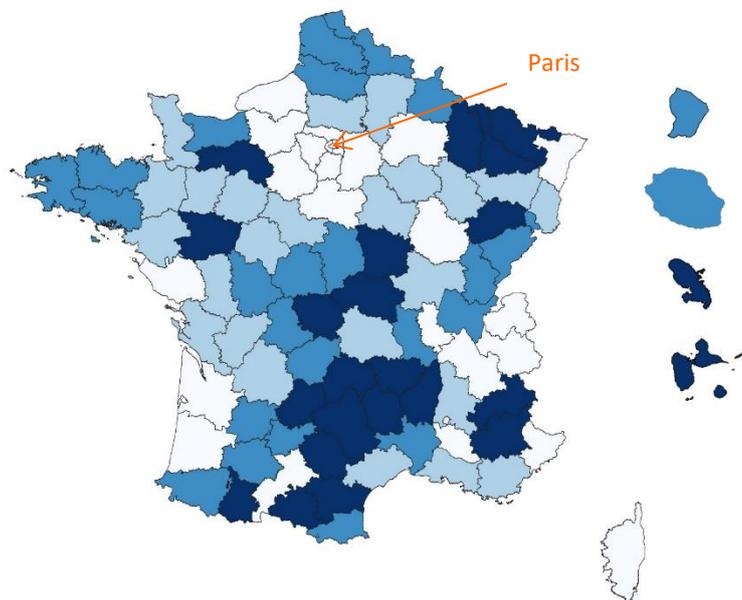
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

## Un enjeu économique et social fort

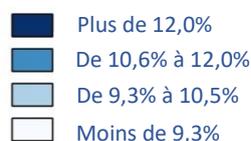
Des changements méthodologiques et l'entrée en vigueur de la Déclaration sociale nominative (DSN) peuvent conduire à des révisions d'une année sur l'autre. Les données de l'emploi présentées dans cette édition font donc désormais référence.

A Paris, **11 070** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **53%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national. Il faut savoir qu'il existe également **427** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **8,1%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,4%.



Moyenne nationale : 9,4%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.  
Traitement R&S.

## Une diversité d'activités

	Répartition à Paris (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	14,6	11,9
Sport	4,7	4,7
Santé	9,0	7,3
<b>Social</b>	<b>26,9</b>	49,9
Loisirs	1,1	1,3
Culture	4,5	2,6
Autres activités <sup>(1)</sup>	17,5	11,4
Autres non classées ailleurs <sup>(2)</sup>	21,7	10,6
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **119 265** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans l'enseignement, la santé et la culture qu'au plan national, et moins présents dans le social. La forte proportion (21,7%) d'associations « non classées » nuit à l'observation.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.

## Zoom sur le secteur social

Environ un emploi associatif sur quatre relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

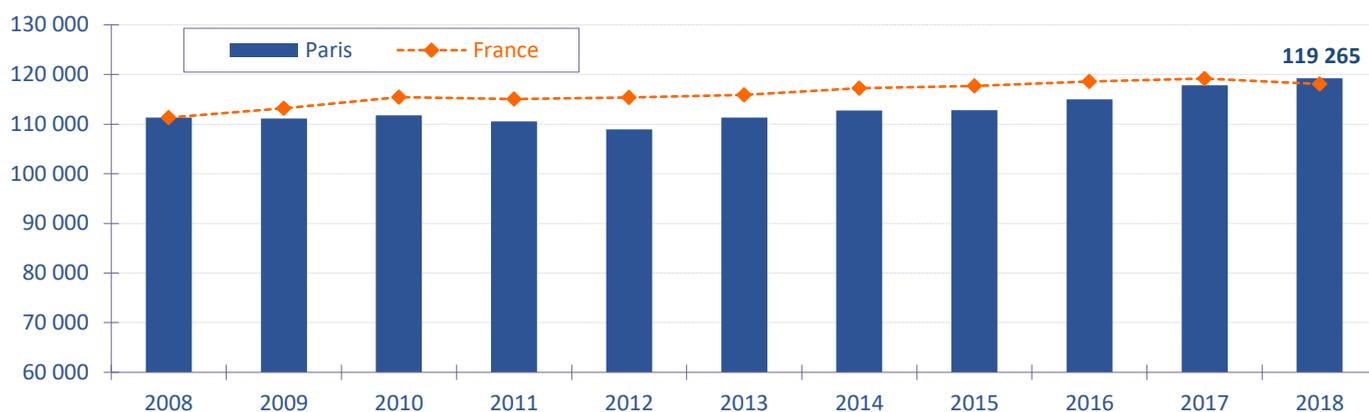
Par rapport aux repères nationaux, l'accueil de jeunes enfants et l'accueil d'enfants et d'adolescents sont davantage développés à Paris.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition à Paris (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	2,1	9,9
Hébergement social	5,6	9,7
Aide à domicile	2,1	9,4
Accueil de personnes âgées	0,4	0,6
Aide par le travail	2,8	7,8
Accueil de jeunes enfants	2,8	2,3
Accueil d'enfants handicapés	0,8	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,2	0,8
Autres actions sociales sans hébergement <sup>(1)</sup>	9,1	8,0
Ensemble du secteur social	26,9	49,9

## Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2018, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 105 000 au plan national, et de **7 930** environ, à Paris.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

L'emploi associatif a évolué moins favorablement à Paris qu'en moyenne nationale, entre 2008 et 2012. La situation s'est ensuite améliorée, y compris en 2017 et 2018, dans un contexte atone.

## Les évolutions dans le département

Les effectifs ont progressé un peu plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé, au cours de la dernière décennie.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Pour la dernière période 2015-2018, la variation des effectifs salariés dans le secteur associatif et pour l'ensemble du secteur privé est très proche (**5,7%** pour **5,6%**).

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Des informations pratiques :** les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

**Des sources documentaires :** informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

**Des publications** au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.